

N° 01/05.2021 – RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2020

1. Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts, le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2020.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des produits scolaires effectifs incombant aux 10 communes formant l'association :

- Pour 25'321 habitants au 31.12.2020 (24'515 au 31.12.2019 sans la commune de Vullierens)
- Pour 2'576 élèves ASIME (+ 46 élèves hors ASIME) enclassés au 01.10.2019 (2'487 + 40 au 01.10.2018) dans les *Etablissements primaires de Morges Est* et de *Morges Ouest* et dans l'*Etablissement secondaire de Morges Beausobre*.

Secteurs		Comptes 2020			Budget 2020		Ecart entre comptes et budget			
		Charges [CHF]	% du total	Produits [CHF]	Charges [CHF]	Produits [CHF]	Charges [CHF]	%	Produits [CHF]	%
50	Administration et activités scolaires générales	2'301'324.97	21.8 %	467'039.55	2'935'420	637'900	-634'095.03	-21.6 %	-170'860.45	-26.8 %
51	Locaux scolaires	8'071'788.75	76.4 %	13'657.55	8'323'387	30'000	-251'598.68	-3.0 %	-16'342.45	-54.5 %
52	Transports scolaires	193'630.20	1.8 %	670.50	195'000	-	-1'369.80	-0.7 %	670.50	
	<i>Sous-total</i>	<i>10'566'743.92</i>	<i>100 %</i>	<i>481'367.60</i>	<i>11'453'807</i>	<i>667'900</i>	<i>-887'063.51</i>	<i>-7.7 %</i>	<i>-186'532.40</i>	<i>-27.9 %</i>
59	Répartition des charges			10'085'376.32		10'785'907			-700'531.11	-6.5 %
<i>Total</i>		<i>10'566'743.92</i>		<i>10'566'743.92</i>	<i>11'453'807</i>	<i>11'453'807</i>	<i>-887'063.51</i>	<i>-7.7 %</i>	<i>-887'063.51</i>	<i>-7.7 %</i>
Coût par élève		CHF 3'846.00		CHF 4'174.00				-CHF 328.00	-7.9 %	
<i>Comparaison avec 2019</i>		<i>CHF 3'898.00</i>		<i>CHF 4'118.00</i>				<i>-CHF 220.00</i>	<i>-5.3 %</i>	
<i>Ecart</i>		<i>CHF -52.00</i>		<i>CHF 56.00</i>						
		<i>-1.3 %</i>		<i>1.4 %</i>						

2. Commentaires

Le total des charges/produits est de CHF 10'566'743.92.

Les comptes 2020 sont inférieurs au budget de CHF -887'063.51 (-7.7 %).

Le coût par élève est de CHF 3'846.00 (-7.9 % par rapport au budget). Il a diminué de CHF 52.00 par rapport à 2019 (-1.3 %).

Administration et activités scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le cabinet dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les camps d'été. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2018 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1er octobre 2017.

Les dépenses scolaires générales représentent **21.8 %** des charges (23.4 % en 2019).

La diminution des charges est de **-21.6 %** par rapport au budget (-13.0 % en 2019). La diminution des produits est de **-26.8 %** par rapport au budget (+13.0 % en 2019).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Autorités (groupe de comptes 501) :
 - Diminution des charges de -16.0 % : Conseil intercommunal et Conseil d'établissement ne se sont réunis qu'une seule fois chacun (au lieu de 3)
- Administration (groupe de comptes 502) :
 - Diminution globale des charges de -30.4 % :
 - Charges en moins : voyages d'études, courses d'écoles, séjours linguistiques, activités culturelles, écolages d'élèves hors ASIME, soutiens externes pour l'étude sur le coût des locaux scolaires et pour le bilan de la fonction de directeur administratif, entretien mobilier, frais de représentation, transports particularités d'enclassement, salaires et charges sociales, formation
 - Charges en plus : augmentation pour achat de matériel de protection, remplacement mobilier imprévus, déménagements
 - Augmentation globale des produits de 32.9 % :
 - Produits en plus : remboursements d'écolage, soutiens pour élèves au bénéfice de mesures renforcées
 - Produits en moins : prélèvement au fonds culturel
- Devoirs surveillés (groupe de comptes 503) :
 - Diminution des charges de -3.0 % : salaires et charges sociales, frais de formation et frais de représentation
 - Diminution des produits de -32.8 % : mise en place de la facturation semestrielle (au lieu d'annuelle)
- Cabinet dentaire (groupe de comptes 504) :
 - Augmentation des charges de 0.9 % :
 - Charges en moins : salaires et charges sociales, affranchissement, formation, entretien équipements
 - Charges en plus : nettoyage des vêtements de travail, fournitures, matériel de protection
 - Diminution de produits de -39.0 % : fermeture du cabinet et mesures Covid-19

- L'analyse détaillée se trouve à l'annexe 7
- Service médical (groupe de comptes 505) :
 - Diminution des charges de -20.6 % :
 - Charges en moins : salaires et charges sociales, fournitures
 - Charges en plus : renouvellement du mobilier
- Camps scolaires internes (groupes de comptes 506) :
 - Diminution des charges de -21.5 % :
 - Charges en moins : produits alimentaires, matériel spécialisé, salaires et charges sociales, transports, activités sportives et culturelles, formation, entretien véhicules
 - Diminution des produits de -32.1 % : annulation des camps
- Camps scolaires externes (groupes de comptes 507) :
 - Diminution des charges de -60.7 % : annulation des camps
 - Diminution des produits de -32.2 % : annulation des camps
- Camps de vacances (groupe de comptes 508) :
 - Diminution des charges de -31.8 % : salaires et charges sociales, matériel spécialisé, activités culturelles et sportives
 - Augmentation des produits de 44.4 % : remplissage complet des camps
- Sport (groupe de comptes 509) :
 - Diminution des charges de -17.3 % : transports piscine et patinoire, salaires et charges sociales, matériel et entretien
 - Diminution des produits de -16.0 % : subsides

Locaux scolaires

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges d'exploitation et d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2019 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2018.

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Les locaux scolaires représentent **76.4 %** des charges (74.9 % en 2019).

La diminution des charges est de **-3.0 %** par rapport au budget (-0.4 en 2019). La diminution des produits est de **-54.5 %** par rapport au budget (+196.1 % en 2019).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Centre Marcel Barbey :
 - Diminution des charges de -7.9 % : entretien, mazout, salaires et charges sociales
 - Diminution des produits de -54.5 % : annulation des locations

- Locaux scolaires Morges :
 - Diminution des charges de -0.9 % : décompte final infrastructure informatique et wifi Beausobre I et II, suppression frais d'entretien locaux loués (Longeraie et Square Central)
- Locaux scolaires Couronne morgienne :
 - Diminution des charges de -5.6 % : amortissement Portakabins Echichens sur 2 ans au lieu de 1 an, rénovation salle polyvalente Tolochenaz dès 2021
- Autres :
 - Diminution de -100.0 % : pas de remplacement de tableaux par écrans de projection

Transports scolaires

Les coûts des transports scolaires (pour les élèves du degré secondaire) sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges (plafond de CHF 120'000.00) et pour moitié par les huit autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2019 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2018.

Les transports scolaires représentent **1.8 %** des charges (1.7 % en 2019).

La diminution des charges est de **-0.7 %** par rapport au budget (-8.9 % en 2019).

Impacts de la Covid-19

L'impact de la Covid-19 sur les comptes a été le suivant :

- Diminution des charges d'environ CHF 359'000.00 (- 3.1 % par rapport au budget)
- Diminution des produits d'environ CHF 195'000.00 (- 29.2 % par rapport au budget)

4. Participation des communes

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du document détaillé sur les comptes de l'exercice 2020. Cette répartition tient compte des acomptes versés en cours d'année. La différence, en plus ou en moins selon les communes, sera réglée avec l'acompte du 3^e trimestre 2021.

La répartition de la quote-part du plafond d'endettement sur les communes membres de l'ASIME figure dans le tableau suivant.

ASIME - Répartition du plafond d'endettement	Habitants au 31.12.2020	Elèves au 01.10.2019	Quote-part	
			CHF	%
CHF 2 000 000.00				
MORGES	16 095	1 519	1 225 312.00	61%
ACLENS	528	63	45 309.00	2%
BREMBLENS	583	89	57 574.00	3%
CHIGNY	396	42	31 944.00	2%
ECHICHENS	3 127	356	261 693.00	13%
LULLY	825	101	71 790.00	4%
ROMANEL-SUR-MORGES	466	42	34 708.00	2%
TOLOCHENAZ	1 889	217	158 841.00	8%
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	870	102	73 955.00	4%
VULLIERENS	542	45	38 874.00	2%
Total	25 321	2 576	2 000 000.00	100%

Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

Le récapitulatif des charges et des produits par secteur d'activité se trouve à la 1ère page du tableau des comptes.

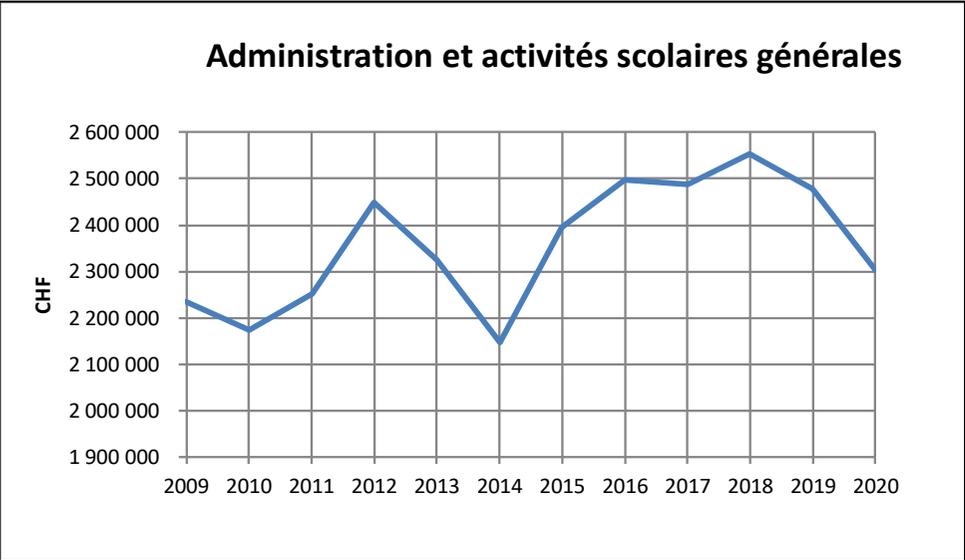
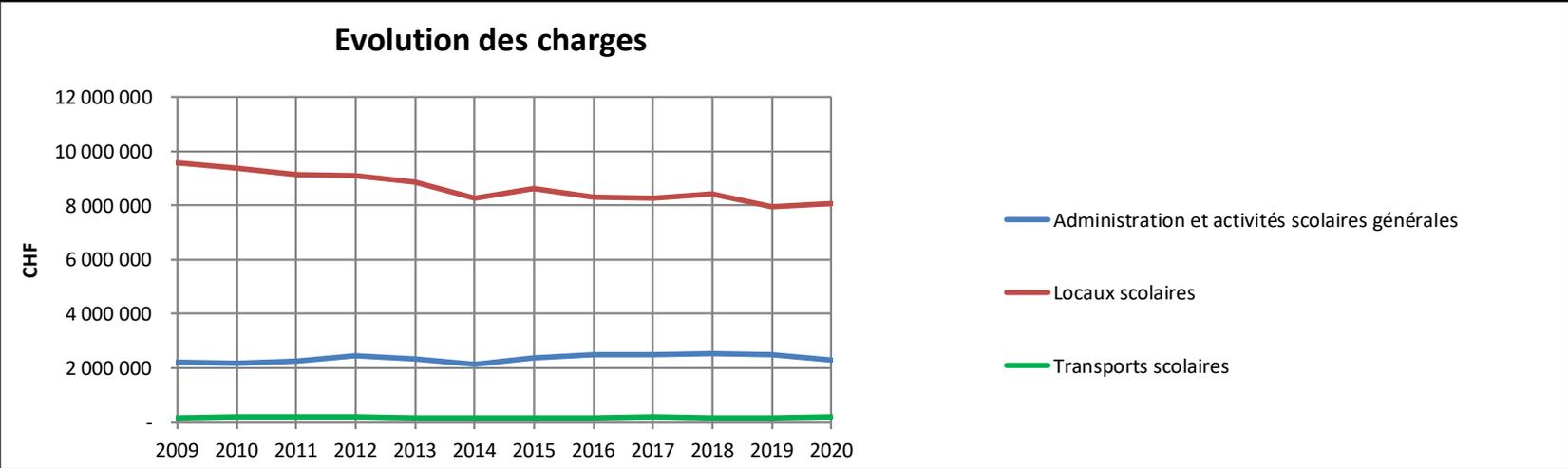
Annexe 2 : Répartition des coûts par commune

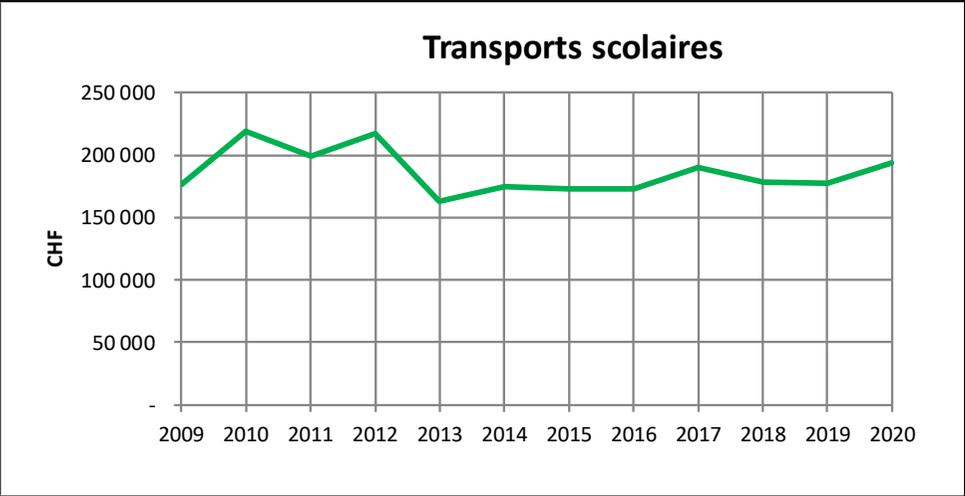
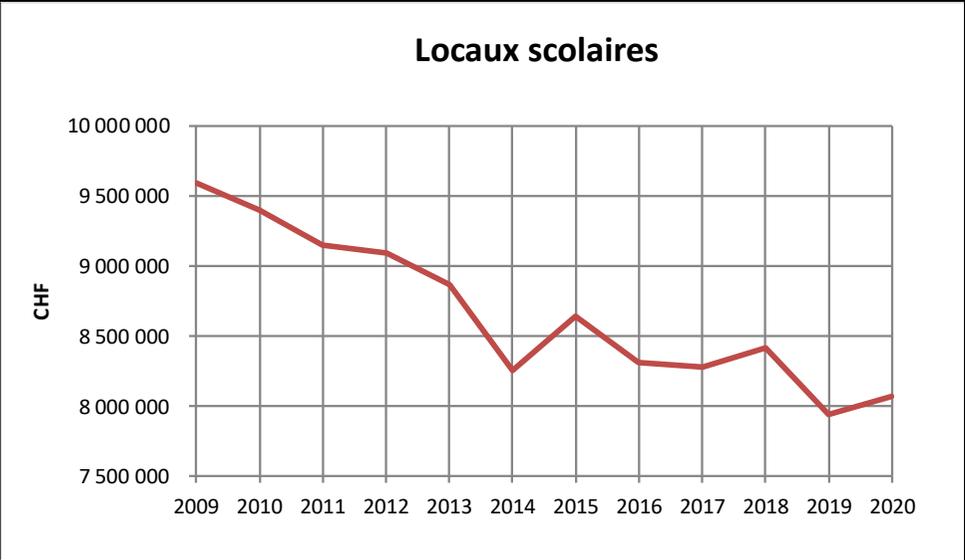
La répartition des coûts par commune se trouve à la dernière page du tableau des comptes.

Annexe 3 : Evolution des charges

	50	51	52	
	Administration et activités scolaires générales	Locaux scolaires	Transports scolaires	<i>Total</i>
2009	2 235 402.58	9 593 530.00	176 526.40	12 005 458.98
2010	2 173 226.50	9 398 510.00	218 983.00	11 790 719.50
2011	2 252 484.94	9 148 322.00	199 454.00	11 600 260.94
2012	2 450 014.32	9 089 769.50	217 067.50	11 756 851.32
2013	2 324 267.39	8 865 858.00	162 995.00	11 353 120.39
2014	2 147 308.17	8 258 224.00	174 667.00	10 580 199.17
2015	2 395 641.65	8 640 311.00	173 105.50	11 209 058.15
2016	2 498 647.34	8 311 744.00	172 981.55	10 983 372.89
2017	2 488 896.23	8 282 193.95	189 740.70	10 960 830.88
2018	2 552 632.66	8 417 986.74	178 409.45	11 149 028.85
2019	2 476 930.42	7 942 460.72	177 649.35	10 597 040.49
2020	2 301 324.97	8 071 788.75	193 630.20	10 566 743.92

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement (à la même échelle), puis par secteur (avec des échelles distinctes).

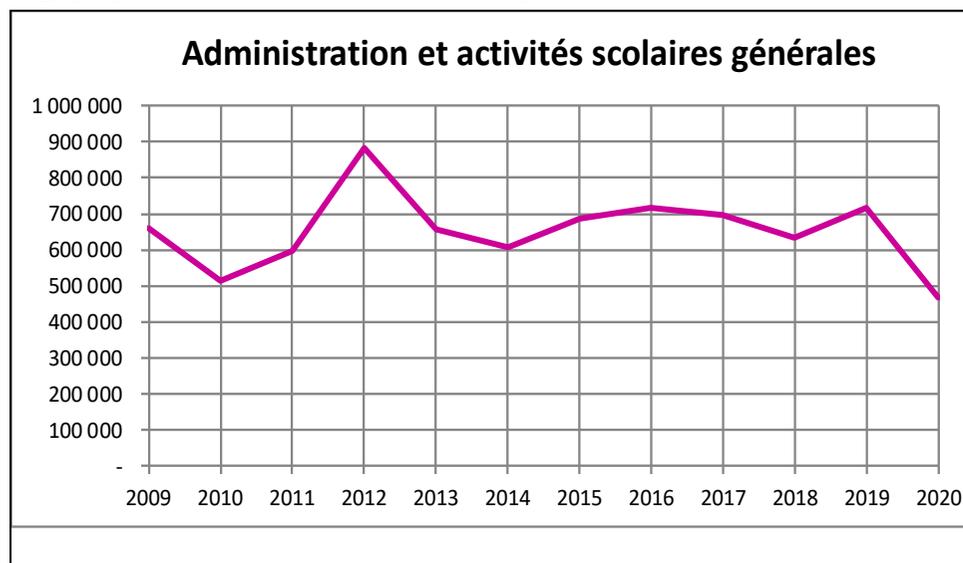




Annexe 4 : Evolution des produits

	50	51	52	59	Total
	Administration et activités scolaires générales	Locaux scolaires	Transports scolaires	Répartition des charges	
2009	659 853.48		4 265.50	11 341 340.00	12 005 458.98
2010	515 628.00		1 390.50	11 273 701.00	11 790 719.50
2011	597 444.42			11 002 816.52	11 600 260.94
2012	881 786.62			10 875 064.70	11 756 851.32
2013	657 936.20			10 695 184.19	11 353 120.39
2014	608 333.17			9 971 866.00	10 580 199.17
2015	687 795.60			10 521 262.55	11 209 058.15
2016	715 394.24		344.25	10 267 634.40	10 983 372.89
2017	697 915.76		-344.25	10 263 259.37	10 960 830.88
2018	633 578.40	7 846.00		10 507 604.45	11 149 028.85
2019	718 082.29	29 605.65		9 847 236.95	10 594 924.89
2020	467 039.55	13 657.55	670.50	10 090 326.47	10 571 694.07

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des produits du secteur administration et activités scolaires générales.



Annexe 5 : Evolution du coût par élève

Années	Coût par élève	Nombre d'élèves au 1er octobre de l'année précédente
2009	4 189.00	2666
2010	4 238.00	2609
2011	4 262.00	2535
2012	4 121.00	2586
2013	4 267.00	2468
2014	3 992.00	2454
2015	4 280.00	2458
2016	4 194.00	2448
2017	4 231.00	2426
2018	4 275.00	2458
2019	3 898.00	2527
2020	3 846.00	2622
2021		2652

Le coût par élève a diminué en 2020 (CHF -52.00, -1.3 %).

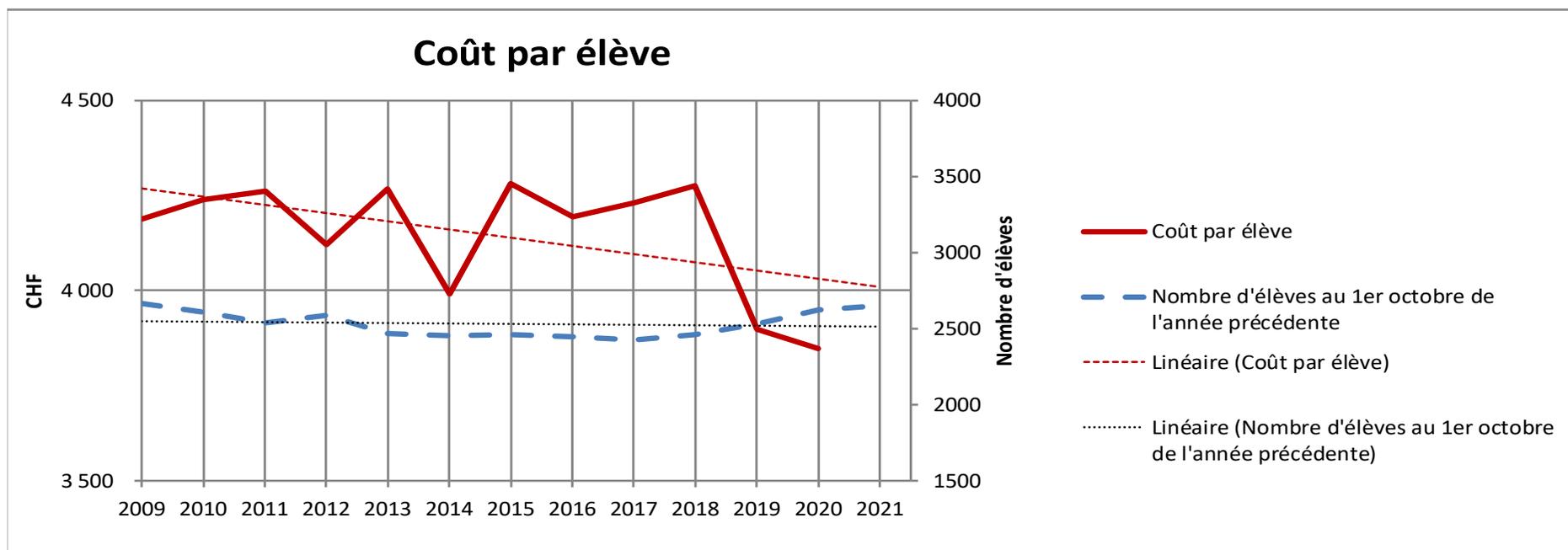
Les principales causes de cette diminution sont les suivantes :

a) Charges

- En moins : impacts de la Covid-19 (produits alimentaires, transports, locations chalets), logiciel CSE.KIBE installé
- En plus : déménagements, matériel protection Covid-19, salaires et charges sociales devoirs surveillés, amortissement locaux provisoires Echichens

b) Produits

- En plus : meilleure fréquentation des camps de vacances
- En moins : facturation semestrielle devoirs surveillés, annulation des locations



La courbe de tendance linéaire du coût par élève (indiqué en pointillé rouge dans le graphique ci-dessus) confirme une diminution globale du coût par élève entre 2009 et 2020, principalement due à la fin d'amortissement de plusieurs locaux scolaires.

La courbe de tendance linéaire du nombre d'élèves (indiquée en pointillé bleu dans le graphique ci-dessus) s'est stabilisée (alors qu'elle était en diminution au bouclement de l'exercice 2019).

Le nombre d'élèves s'est stabilisé entre 2013 et 2017 (moyenne 2415, écart-type 11) et augmente régulièrement depuis 2017 (notamment avec l'arrivée des élèves de Vullierens).

Annexe 6 : Analyse de la rentabilité des devoirs surveillés

A fin 2020, la situation financière du secteur 503 « Devoirs surveillés » se résume comme suit :

		Comptes charges	Comptes produits	Déficit	Couverture
503	Devoirs surveillés	215 789.05	26 900.00	188 889.05	12%

La participation des parents est de CHF 125.00 par élève et par semestre (contre CHF 200.00 par élève pour l'année scolaire en 2019). La facturation semestrielle a eu pour conséquence de diminuer artificiellement la couverture des charges à environ 12 % (contre environ 24 % en 2019).

Annexe 7 : Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire scolaire

Evolution de la situation financière

L'évolution de la situation financière du secteur 504 « Cabinet dentaire scolaire » est la suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	Réel	Budget								
Charges	445 758.08	459 037.59	454 617.48	476 734.77	460 008.43	463 145.34	537 385.80	378 052.61	400 486.74	396 950.00
Produits	282 577.17	265 747.65	267 164.00	257 689.80	275 847.90	261 814.15	206 344.35	227 099.40	207 368.45	340 000.00
Déficit brut	163 180.91	193 289.94	187 453.48	219 044.97	184 160.53	201 331.19	331 041.45	150 953.21	193 118.29	56 950.00
Ecart du déficit par rapport à 2012		18.45%	14.87%	34.23%	12.86%	23.38%	102.87%	-7.49%	18.35%	
Rapport honoraires/charges	63.39%	57.89%	58.77%	54.05%	59.97%	56.53%	38.40%	60.07%	51.78%	

Analyse des charges

Les charges ont augmenté par rapport à l'exercice 2019 (environ CHF 22'400.00). Plus de la moitié de cette augmentation est due à la Covid-19 (nettoyage des vêtements de travail, fournitures, matériel de protection), le reste correspond à l'achat de matériel pour les patients (brosses à dents électriques, fil dentaire, dentifrice).

En excluant ces frais supplémentaires, les charges auraient été d'environ CHF 387'500.00, ce qui correspondrait à une augmentation d'environ CHF 9'400.00 (+2.5 % par rapport à 2019).

La comparaison avec les charges des exercices antérieurs confirme les effets bénéfiques de la réorganisation à partir de 2019.

Analyse des produits

A partir du mois d'avril, la prestation de désinfection est systématiquement ajoutée à la facture des soins dentaires.

Les produits ont néanmoins diminué par rapport à l'exercice 2019 (environ CHF 19'700.00). Le chiffre d'affaires de l'année 2020 a été impacté par plusieurs événements :

- Fermeture du cabinet dentaire pendant 4 semaines
- Arrêt maladie (2 semaines) et congé de jubilé (2 semaines) de 2 collaboratrices

Le manque à gagner en raison de ces événements a été estimé à environ CHF 50'000.00.

En intégrant ce manque à gagner, les recettes auraient été d'environ CHF 257'360.00, ce qui représente une augmentation de CHF 30'260.00 par rapport à l'exercice 2019. Ce montant correspond à celui de l'exercice 2015 qui avait été réalisé avec une collaboratrice de plus.

Analyse du déficit

Selon les chiffres réels du tableau ci-dessus, le déficit de l'exercice 2020 est de CHF 193'118.29.

Une simulation a été effectuée pour tenir compte des éléments exceptionnels présentés ci-dessus :

- Suppression des charges supplémentaires dues à la Covid-19 : - CHF 13'000.00
- Ajout du manque à gagner (fermeture du cabinet et équipe incomplète) : CHF 50'000.00

Cette simulation conduirait à un déficit « simulé » d'environ CHF 130'100.00.

En comparaison avec 2019, la diminution se poursuit (- CHF 20'000.00, - 13 %). Pour mémoire, l'objectif visé par le Comité de direction est de parvenir à terme à un déficit d'environ CHF 60'000.00 correspondant aux prestations non facturées.

En comparaison avec le budget 2020, l'écart est faible (CHF 73'150.00). En 2019, il était de CHF 99'103.00.

La nouvelle gestion du cabinet dentaire scolaire entamée en 2018 continue à porter ses fruits et confirme que l'équilibre est atteignable.

Annexe 8 : Analyse de la rentabilité des camps

A fin 2020, la situation financière des secteurs 506 « Camps scolaires internes », 507 « Camps scolaires externes » et 508 « Camps d'été » se résume comme suit :

	Comptes charges	Comptes produits	Déficit	Couverture
Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski de fond à la Vallée de Joux)	588 982.39	88 651.00	500 331.39	15%
Camps scolaires externes (camps de ski alpin)	38 822.95	24 258.75	14 564.20	62%
Camps d'été	47 465.30	57 760.00	-10 294.70	122%
<i>Total</i>	<i>675 270.64</i>	<i>170 669.75</i>		

Compte tenu des impacts importants de la Covid-19 sur les camps, l'analyse effectuée dans le préavis 01/09.2020 sur les camps scolaires internes n'a pas été reproduite cette année.

En revanche, pour les camps d'été qui se sont déroulés normalement, les produits (CHF 57'760) ont couvert 42 % des charges réelles (CHF 136'174).

Annexe 9 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant le mobilier scolaire :

		Comptes charges	Budget charges
502.3111.00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	26 918.13	16 000
502.3112.00	Achats de mobilier scolaire	66 766.90	50 000
502.3112.01	Achats de mobilier scolaire Morges Est	3 917.95	7 400
502.3112.02	Achats de mobilier scolaire Morges Ouest	5 341.45	6 300
502.3112.03	Achats de mobilier scolaire Morges Beausobre	956.35	6 000
502.3113.00	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	4 293.35	5 000
502.3151.00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements techniques de bureau	273.60	3 000
502.3152.00	Entretien du mobilier scolaire	3 993.10	13 000
502.3153.00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux	2 277.85	4 000
510.3113.00	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux (Centre Marcel Barbey)	13 199.05	15 000
	<i>Total</i>	<i>127 937.73</i>	<i>125 700</i>

Le renouvellement annuel du mobilier scolaire a été effectué en fonction des demandes validées par les Directions d'établissements scolaires. Le détail des achats figure dans le tableau des comptes.

Le dépassement au compte 502.3111.00 « Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau » est dû au remplacement imprévu du mobilier du secrétariat de l'Établissement scolaire de Morges Beausobre.

Le dépassement au compte 502.3112.00 « Achats de mobilier scolaires » est dû au remplacement imprévu de 24 pupitres doubles au collège Jacques-Dubochet.

Annexe 10 : Détail des charges correspondant aux transports

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant les transports :

		Comptes charges	Budget charges
502.3188.00	Transports dus aux déménagements	32 622.90	4 000
502.3188.01	Transports d'élèves liés aux particularités d'enclassement	106 991.50	115 000
506.3188.05	Transports des élèves aux camps d'école à la montagne et aux camps de ski	17 092.00	35 000
507.3188.05	Transports des élèves aux camps de ski	5 169.60	11 000
508.3188.05	Transports pour camps d'été	4 308.00	5 500
509.3188.04	Transports des élèves à la piscine ou à la patinoire	96 922.20	100 000
522.3188.02	Transports des élèves du secondaire (distance > 2.5 km)	166 220.20	160 000
522.3188.03	Transports des élèves au raccordement ou au sport-art-études	28 410.00	35 000
	<i>Total</i>	<i>457 736.40</i>	<i>465 500</i>

Le dépassement au compte 502.3188.00 « Transports dus aux déménagements » est dû à la désaffectation des collèges du Bluard et des Jardins dont l'ampleur avait été sous-estimée.

Annexe 11 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Aucune dépense imprévisible et exceptionnelle n'est à signaler.

Annexe 12 : Investissements et amortissements

Le tableau intitulé « Investissements 2020 » figurant en annexe présente le montant des différents investissements et les amortissements correspondants.